

www.nievre.fr

NIÈVRE MAG

LE MAGAZINE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA NIÈVRE

ÉDITION SPÉCIALE

UNE NOUVELLE ÉQUIPE POUR LA NIÈVRE !


HOTEL DU DÉPARTEMENT

niÈVRE
le département

N°25 - SEPTEMBRE 2021

UNE ASSEMBLÉE DÉPARTEMENTALE RENOUVELÉE



Lors des scrutins des 20 et 27 juin 2021, les Nivernaises et les Nivernais ont élu 34 conseillers départementaux pour une mandature qui se prolongera jusqu'en 2027. 17 binômes à parité hommes-femmes, selon la loi, représenteront donc autant de cantons.

Parmi ces 34 élus, 20 nouveaux visages siégeront au sein de l'Assemblée départementale renouvelée. Celle-ci s'est rajeunie. Elle avait été féminisée dès 2015 avec le redécoupage des cantons et l'élection de binômes paritaires.

Avec ce supplément spécial « nouvelle équipe départementale », la rédaction vous propose d'aller à la rencontre des élus. Vous trouverez ainsi, en pages centrales, le trombinoscope, de l'ensemble des conseillers départementaux, par cantons, majorité et opposition confondues.

Vous pourrez lire également quelques premiers témoignages du président, Fabien Bazin, des vice-présidents, avec leurs périmètres d'action, et des conseillers délégués, avec à la fois leurs orientations pour le mandat à venir et la façon qu'ils ont de concevoir leurs nouvelles responsabilités.

Vous donner un regard sur ce que sera l'ambition du Conseil départemental dans les prochains mois, tel est l'objectif de ce Nièvre mag spécial. En espérant vous donner envie de vous intéresser de près à ce que le Département, qui intervient dans votre vie quotidienne sur de multiples sujets, est capable de faire de mieux pour vous rendre la vie plus facile et la Nièvre plus attrayante...

La rédaction

INFOS + www.nievre.fr

 [@nievre.fr](https://www.facebook.com/nievre.fr)

 [@nievre.fr](https://www.instagram.com/nievre.fr)

 [@nievrefr](https://twitter.com/nievrefr)

 [@nievrefr](https://www.linkedin.com/company/nievre.fr)



Hôtel du Département - 58039 Nevers Cedex - Courriel de la rédaction : magazine@nievre.fr
Directeur de publication : Fabien BAZIN, Président du Conseil départemental
Rédacteur en chef : Stéphane JEAN-BAPTISTE Coordination éditoriale : Julie PLISSIER
Rédaction : Emmanuel COULOMBEIX, Christine VINCENT
Photographies : Johan BOULET, Christine VINCENT, Banque d'images CDS8
Création graphique, Illustrations et mise en page : Service PAO du Conseil départemental de la Nièvre
Impression : Agir graphic - 53000 LAVAL
115000 exemplaires - ISSN 2257 - 8579



FABIEN BAZIN : « RENDRE LA PAROLE AUX NIVERNAIS » !

Élu président le 1^{er} juillet dernier, à l'issue des élections des 20 et 27 juin, Fabien Bazin a eu de nombreuses responsabilités, à Lormes, dans le Morvan et dans le département depuis 2001.

« C'est une réalité, et une chance pour un département comme la Nièvre : pour la première fois depuis un siècle et demi, nous passons de l'exode rural à un exode urbain, les territoires ruraux remportent les faveurs de nombreux métropolitains. En ce sens, la crise sanitaire a peut-être été une opportunité pour nos territoires. Je plaide depuis longtemps pour que nos communes et nos cantons soient à la pointe pour aller chercher de nouveaux habitants, les faire s'y installer en leur offrant un maximum de services et d'innovations...

Tout ce développement a une condition: que nous soyons capables d'entendre les habitants, leurs besoins, leurs reproches éventuellement, avant de construire avec eux des réponses adaptées.

Je suis enthousiasmé par la vitalité que j'ai constatée à la fois du monde associatif nivernais mais aussi de citoyens engagés qui trouvent des solutions et les défendent parfois à bout de bras ! Nous devons, pour les accompagner au mieux, en tant qu'élus, les écouter. C'est dans ce sens que le Conseil départemental ira, dès cet automne, à la rencontre de chaque Nivernais dans les cantons et les communes partout sur le territoire. Nous avons été élus avec un programme mais nous souhaitons ainsi l'enrichir, l'adapter et le compléter avec l'implication des Nivernais ».

À NOTER

Les conseillers départementaux de la majorité iront à la rencontre des Nivernais dès cet automne, afin d'écouter les citoyens, leurs propositions et leurs projets, après des élections marquées par une très forte abstention. « Ce ne sera pas une tribune pour un élu sur une estrade, promet Fabien Bazin, ce sont les citoyens qui auront la parole » !

LES VICE-PRÉSIDENTS



BLANDINE DELAPORTE

1^e Vice-présidente en charge des transitions, du fonds d'innovation et d'investissement territorial et du dialogue avec les habitants.

« En tant que 1^e vice-présidente, je suis très honorée de la confiance accordée par le président. Je compte l'épauler au mieux ainsi que tout l'exécutif et particulièrement les nouveaux élus. Mon périmètre change peu. J'ai toujours en charge la transition écologique et l'adaptation au changement climatique. D'ailleurs, contre le changement climatique, la Nièvre est un département pilote et nous voulons maintenant rentrer dans le concret, avec des mesures socialement justes. S'agissant du dialogue avec les habitants, on va avant tout aller à la rencontre des Nivernais, pas pour parler de nous, mais pour écouter ce qu'ils ont à nous dire, ce qu'ils attendent de nous, du Département. Quant au fonds d'investissement, nous voulons pouvoir accompagner des projets portés par des Nivernais, en particulier les jeunes. L'objectif est de créer de l'activité sur le territoire ».

EN PRATIQUE

- Service Développement rural et transition énergétique (Direction du Développement Territorial) 03 86 61 87 00
- Service Patrimoine Naturel 03 86 60 58 79
- Budget Participatif Nivernais www.budgetparticipatifnivernais.fr

Adresse mail générale : espacesnaturels@nievre.fr
Activités pleine nature : activites.pleine.nature@nievre.fr

ALAIN HERTELOUP

2^e Vice-président en charge des infrastructures, des bâtiments et des déplacements.

« Globalement, les infrastructures participent de l'attractivité du territoire. L'accueil dans la Nièvre, l'image que nous renvoyons, mais aussi la dimension pratique et fonctionnelle des éléments de vie quotidienne des Nivernais sont notre préoccupation permanente. Les routes (plus de 4200 km), les ponts (800), le réseau fluvial très touristique, les bâtiments dont les collèges, les chemins de randonnée... font l'objet de soins particuliers de rénovation, d'entretien par près de 360 agents dont les conditions de travail sont aussi des critères de qualité des équipements et des services rendus aux habitants. Cette délégation aux infrastructures est riche de diversité et ouvre la porte aux évolutions nécessaires de ce XXI^e siècle, en particulier sur le développement durable qui influe sur les pratiques professionnelles et leur sens citoyen. J'attacherai une attention particulière à l'évolution de ces secteurs d'activité, au quotidien vitrines d'un département qui bouge, dans le sens d'une modernité respectueuse des environnements de la vie ».



EN PRATIQUE

- Service Mobilité
Infos générales : 03 86 61 87 00
- PPBE : 03 86 61 87 25
ppbe@nievre.fr
- Service infrastructures et collèges numériques
03 86 60 67 71



JOCELYNE GUÉRIN

3^e Vice-présidente en charge de l'aménagement, de la dynamique et de l'accompagnement des territoires.

« Il est évident que je vais rester dans la continuité de ma mission confiée par l'ancienne assemblée. Cette vice-présidence me colle à la peau, car je reste dans le développement global du territoire, c'est ce qui m'anime et me motive au quotidien, à la mairie, à la Communauté de communes et au Département. J'ai déjà une bonne connaissance des problématiques du territoire et le fait d'être accompagnée par deux délégués, cela me permettra d'être encore plus présente, ils viendront compléter mes missions. De plus, les contrats de territoires rentrent cette année dans leur phase décisive, avec notamment un vaste sujet de développement, d'aménagement et de relation avec les territoires. Le Conseil départemental aura d'autant plus un rôle à jouer : être le facilitateur, l'accompagnateur de projets innovants. Nous nous devons d'être encore plus exigeants afin d'être au plus proche des territoires et de contribuer à l'attractivité du Département ».

EN PRATIQUE

- Service Développement Rural et Transition Énergétique / Direction du Développement Territorial :
03 86 61 87 00
- Agrilocal58
03 86 60 58 74 | 03 86 60 58 75
agrilocal58@nievre.fr



WILFRID SÉJEAU

4^e Vice-président en charge des collèges et de l'éducation, de la culture, de la jeunesse et de l'enseignement supérieur.

« Par le biais de cette nouvelle fonction, je mesure concrètement l'étendue des domaines d'intervention du Conseil départemental. Je touche du doigt la diversité et la richesse des compétences de la collectivité. La vice-présidence qui m'a été déléguée, est assez vaste mais il y a une cohérence en termes de connaissance. Il faut créer des ponts, des liens entre ces différentes politiques. En y regardant de plus près, l'éducation, la jeunesse, l'enseignement supérieur et la culture sont des domaines proches et complémentaires qui permettent l'émancipation, le partage et l'ouverture d'esprit. Durant ce mandat, je fais le pari de l'intelligence. Il faut se réinterroger, se poser les bonnes questions, des questions tout court, sans faire table rase du passé et sans être prisonnier de ce qui existe déjà, et ainsi faire encore plus pour les habitants tout en leur faisant passer un message afin de leur démontrer l'importance de la collectivité dans leur vie de tous les jours ».

EN PRATIQUE

- Direction de l'Éducation, de la Jeunesse et de l'Enseignement Supérieur
03 86 93 00 75 / dejes@nievre.fr
- Service Collège : 03 86 93 00 80
college@nievre.fr
- Service infrastructures et collèges numériques :
03 86 60 67 71
- Conseil départemental jeune et citoyen, les aides à la jeunesse, Service Jeunesse : 03 86 93 01 94
- Service patrimoine et musées : musees@nievre.fr

DÉPARTEMENT ▶ LES NOUVEAUX ÉLUS



CANTON DE LA CHARITÉ-SUR-LOIRE

BLANDINE DELAPORTE & THIERRY GUYOT



CANTON DE CHÂTEAU-CHINON

MICHÈLE DARDANT & PATRICE JOLY



CANTON DE CLAMECY

ANOUCK CAMAIN & CHRISTOPHE DENIAUX



CANTON DE CORBIGNY

SÉVERINE BERNARD & FABIEN BAZIN



CANTON DE COSNE-SUR-LOIRE

ANNE-MARIE CHÊNE & FRANCK MICHOT



CANTON DE DECIZE

JUSTINE GUYOT & FRÉDÉRIC ROY



CANTON DE FOURCHAMBAULT

STÉPHANIE BÉZÉ & ALAIN HERTELOUP



CANTON DE GUÉRIGNY

CORINNE BOUCHARD & JEAN-LUC GAUTHIER



CANTON D'IMPY

JOËLLE JULIEN & DANIEL BARBIER



CANTON DE LUZY

JOCELYNE GUÉRIN & MICHEL MULOT



CANTON DE NEVERS 1

MARYSE AUGENDRE & JEAN-PAUL FALLET



CANTON DE NEVERS 2

LAURENCE BARAO & JÉRÔME MALUS



CANTON DE NEVERS 3

MARTINE GAUDIN & WILFRID SÉJEAU



CANTON DE NEVERS 4

VÉRONIQUE KHOURI & MICHEL SUET



CANTON DE POUILLY

PASCALE DE MAURAIGE & PATRICK BONDEUX



CANTON DE SAINT-PIERRE-LE-MOÛTIER

MARIE-FRANCE DE RIBEROLLES & DAVID VERRON



CANTON DE VARENNES-VAUZELLES

ÉLIANE DESABRE & LIONEL LECHER



LES VICE-PRÉSIDENTS



JUSTINE GUYOT

5^e Vice-présidente en charge de l'autonomie, de la cohésion sociale et de la santé.

« Cette délégation est le cœur même des compétences du Conseil départemental, c'est l'une des plus importantes. C'est pour ma part un gros challenge. Même si l'ancienne assemblée a mené des projets et amené des réflexions, il reste tellement de choses à accomplir. Une de mes premières démarches sera donc d'échanger sur les pratiques, d'aller voir ce qui se fait ailleurs pour améliorer la vie quotidienne des Nivernais, notamment en matière de santé. Il est inconcevable que l'accès aux soins reste l'une des problématiques de notre territoire qui engendre des complications pour la vie quotidienne. C'est un point sensible, on a une obligation, même si dans la réalité, cela n'incombe pas au Conseil départemental. Concernant l'autonomie, il faut décloisonner les EHPAD, leur donner une autre dimension en proposant des projets innovants. Pour l'insertion, il faudra faire plus, notamment dans l'accompagnement et ne plus stigmatiser ces personnes déjà fragilisées. La solidarité est l'essence même du Conseil départemental, c'est pourquoi l'humain doit être au cœur de l'institution. »

EN PRATIQUE

- Direction de l'Autonomie
direction.autonomie@nievre.fr
- Maison Départementale des Personnes Handicapées - 03 86 71 05 50
- Service Inclusion Sociale
inclusion.sociale@nievre.fr
- Centre Départemental de Planification et d'Éducation familiale (CDPEF) 0 800 58 00 00
- Le Centre Gratuit d'Information, de Dépistage et de Diagnostic des Infections Sexuellement Transmissibles - 0 800 58 00 00
- Centre de Vaccination - 03 86 61 60 01
- Centre de Lutte Antituberculeuse (CLAT)
03 86 59 24 14
- Mutuelle solidaire MOS / nievre.sante@mutuelle-mos.fr / <https://www.mutuellemos.com/offre-sante/nievre-sante/>
- Service insertion et économie sociale et solidaire - 03 86 60 68 52

DANIEL BARBIER

6^e Vice-président en charge des finances, des achats et des fonds européens.

« Avec l'appui technique des services et l'appui politique du président du Conseil départemental, le vice-président délégué aux finances doit articuler le registre de l'expertise et de la diplomatie.

Investir le rôle de vice-président « finances » implique de se positionner en médiateur dans un jeu décisionnel complexe, en tentant de faire en sorte que les conditions d'un arbitrage collectif serein soient mises en place afin de valider l'acte juridique majeur qui prévoit et autorise les recettes et les dépenses du département: le budget.

Animée par une démarche de transparence, l'action du vice-président « finances » est orientée vers la mécanique interne de l'institution. Celle-ci sera en permanence en quête de cofinancements notamment au travers du Fonds social européen plus.

Donner du sens dans l'incertitude, c'est un sacré défi »!



EN PRATIQUE

- Direction Générale Adjointe de l'Aménagement et du Développement des Territoires
- Service Administratif, Budgétaire et Transport Adapté
03 86 61 87 08



JOËLLE JULIEN

7^e Vice-présidente en charge de l'administration générale, des ressources humaines et du dialogue social.

« Cette vice-présidence est essentielle et vise au bon fonctionnement et à la mise en œuvre des compétences du Conseil départemental. Il s'agit de mettre en adéquation les moyens humains avec les moyens matériels, au sens large du terme et, d'en assurer la coordination afin de faire fonctionner la collectivité. Cela permet de mettre en œuvre les politiques publiques ainsi que les compétences et les projets du Conseil départemental. Quant aux ressources humaines, elles reposent essentiellement sur un relationnel sain et sur une confiance réciproque entre les élus et les agents afin que ceux-ci puissent mener à bien leurs missions. Les agents sont la vitrine du Département et de ce fait, ils doivent pouvoir exercer leur profession en toute sérénité et en s'épanouissant dans leur fonction. Le dialogue social avec les représentants du personnel est essentiel, nécessaire et indispensable, afin de conduire sereinement l'institution. Tout en gardant à l'esprit une certaine rigueur, c'est-à-dire en respectant la législation à laquelle l'administration est soumise. »

EN PRATIQUE

■ Service Administratif, Budgétaire
03 86 61 87 08



LIONEL LECHER

8^e Vice-président en charge des relations avec le monde associatif et des sports.

« Appui et soutien au monde associatif sont d'autant plus importants durant cette période. Le territoire possède une diversité considérable d'associations, le Conseil départemental a un rôle primordial, car même dans la plus petite commune du territoire, vous trouvez une association sportive ou culturelle, elles sont essentielles pour créer du lien social. Durant ce mandat, je vais bien sûr m'appliquer à poursuivre le travail produit en amont ainsi que l'orientation politique prise par le Département. Mais je souhaite aussi développer le volet technique. Les associations rencontrent des difficultés et sont souvent démunies quand il faut constituer les dossiers de subventions. Nous nous devons de faire encore plus en les accompagnants afin de ne pas être uniquement un soutien financier. Je souhaite également une meilleure reconnaissance du bénévolat, pilier indispensable des associations. Il faut développer tout cela et le Conseil départemental a pleinement sa place dans cette compétence. »

EN PRATIQUE

■ Direction de la culture et des Sports
03 86 60 68 60
sports@nievre.fr

LES VICE-PRÉSIDENTS



MICHÈLE DARDANT

9^e Vice-présidente, en charge de l'enfance.

« L'enfance est un sujet vaste, qui découle de la responsabilité du Département, sous couvert de décisions de justice. En tant qu'ancienne enseignante dans le primaire, j'ai déjà été confrontée à toutes les difficultés possibles rencontrées par les enfants. Et puis, en tant qu'ancienne maire de Châtillon-en-Bazois, j'ai déjà travaillé avec le Village d'enfants, donc je sais ce qu'est un enfant en difficulté, même s'il me reste à approfondir tous les détails techniques de nos missions et de nos responsabilités. Nous devons faire tout le suivi des enfants, parfois confiés dès les premiers jours de vie, jusqu'aux 18-21 ans et qu'il faut continuer à suivre, avec toujours l'objectif de les habituer à vivre en autonomie. Au Département, l'enfance, c'est avant tout s'intéresser aux projets individuels à monter par rapport à ces enfants. C'est aussi la question de la parentalité et des espaces dédiés pour les rencontres parents/enfants. Je m'appuierai sur les services car ce sont des sujets complexes mais aussi qui comportent une indéniable dimension humaine »!

EN PRATIQUE

- Service Protection maternelle infantile (PMI)
03 86 60 69 35
- Service jeunesse
03 86 93 01 94
- Service enfance-famille
secretariat-famille-enfance@nievre.fr

LES CONSEILLERS DÉLÉGUÉS

MICHEL MULOT

Conseiller départemental délégué auprès du président, en charge de la présidence du SDIS.

« Ma mission consistera à faire en sorte que la Nièvre dispose d'un SDIS exemplaire. Que nous prenions bien en compte les femmes et les hommes que nous aurons à secourir. C'est bien beau de passer par un standard à Dijon, mais dans de nombreux cas, ce sont bien les pompiers qui sont au plus près des urgences immédiates ! Vis-à-vis des 1450 pompiers nivernais, je serai à la recherche permanente du dialogue ».

JEAN-PAUL FALLET

Conseiller départemental délégué auprès du président, en charge de l'habitat et de l'économie sociale et solidaire.

« Il y a une réelle cohérence entre les deux axes de cette délégation, ils sont transversaux, s'appuient sur le partenariat et sont spécifiquement construits avec et pour les habitants. Ils contribuent au développement économique et à l'attractivité de la Nièvre. Je vais avec les services m'approprier les dossiers en cours et souhaite impulser une dynamique pour favoriser l'émergence et la réalisation de nouveaux projets. »

ELIANE DESABRE

Conseillère départementale déléguée auprès du président, en charge de la prévention spécialisée.

« Une délégation primordiale, car elle rentre dans le cadre de l'aide sociale à l'enfance. La prévention spécialisée repose sur un travail de proximité, elle permet d'accompagner des jeunes issus des quartiers prioritaires de la ville qui seront les citoyens de demain. Pour ce faire, il est essentiel de construire des passerelles solides entre les jeunes et les dispositifs de droits communs. »



Les dernières élections départementales ont vu la gauche et les écologistes sortir majoritaires du scrutin. Au nom du groupe « Vivre la Nièvre écologique et solidaire » je tiens à vous en remercier vivement. Ces élections ont été marquées par des obstacles inédits à l'expression de la démocratie : la pandémie et sa multitude de préconisations sanitaires et bien entendu le « mystère » des professions de foi disparues. Rien d'étonnant qu'une majorité des électeurs se soit abstenue. Pour autant, ne voir dans cette abstention record que la conséquence de ces déboires malheureux serait simpliste et faux. Les Français, et les Nivernais en particulier, ont voulu envoyer un message. On peut y lire de la colère, de la déception, de la méfiance à l'égard des élus que nous sommes. Notre premier objectif sera de mériter votre confiance et pour cela, la majorité départementale a fait le choix d'aller à votre rencontre dès l'automne et de vous écouter. Écouter ce que vous avez à nous dire, écouter ce que vous attendez de nous, écouter votre avis, pour bâtir les grands projets du Département.

Pour que la concertation et l'association de la population deviennent une véritable « marque de fabrique » du Conseil départemental, nous aurons besoin de vous !

Blandine Delaporte

Présidente du groupe « Vivre la Nièvre »

Forts de quatorze conseillers au lieu de dix, nous pourrions nous déclarer satisfaits. Mais autant le reconnaître : nous sommes déçus.

La victoire était à notre portée et elle nous a échappé. La majorité de gauche a beau ne représenter que 51% des suffrages exprimés, elle sera en mesure d'imposer sa politique, et, visiblement, ne compte pas s'en priver. Le discours inaugural du nouveau président parlait beaucoup d'ouverture. En pratique, la présence de l'opposition dans toutes les instances où figure le Conseil départemental a été réduite à la portion congrue.

Or, on ne peut pas à la fois déplorer l'abstention massive et ne pas tenir compte des votes exprimés, comme si les conseillers d'opposition n'étaient là que pour assurer le quorum quand ceux de la majorité se dispensent d'être présents.

Mais puisque notre seul parti, c'est la Nièvre, nous n'allons pas nous enfermer dans une opposition de principe stérile. Nous soutiendrons tous les projets susceptibles d'améliorer la vie des Nivernais. Nous veillerons au bon usage des deniers publics. Nous serons une force de proposition et d'information.

Des milliers d'électeurs ont voté pour soutenir La Nièvre ensemble. Qu'ils en soient remerciés : ils peuvent compter sur nous.

Jean-Luc Gauthier

Président du groupe « La Nièvre ensemble »

MARTINE GAUDIN

Conseillère départementale déléguée auprès de la 3^e vice-présidente, en charge de l'attractivité, et présidente de l'agence Nièvre attractive.

«Ce projet est déjà très dynamique, à l'exemple du dispositif Essayez la Nièvre. L'ambition est que chacun soit force de proposition et trouve sa place dans un travail d'équipe. On appréhende le tourisme dans toutes ses dimensions, paysages, culture, loisirs..., dimensions auxquelles on peut donner plus de liens entre elles. L'attractivité permet aussi d'aller chercher d'autres activités dans l'environnement, les circuits courts et en défendant des bons produits comme le fait La Belle Nièvre».

THIERRY GUYOT

Conseiller départemental délégué auprès de la 3^e vice-présidente, en charge de l'agriculture et de l'alimentation de proximité.

« Mon action sera d'épauler Jocelyne Guérin dans le domaine de l'agriculture. Le Département a déjà bien travaillé et je vais m'appuyer sur l'existant pour amplifier et améliorer notre ambition pour l'alimentation de proximité sur tout le territoire départemental. Pourquoi ne pas installer par exemple un marché sur chaque communauté de communes, de façon à alimenter en circuits courts tous nos collègues et nos EHPAD » ?

MARYSE AUGENDRE

Conseillère départementale déléguée auprès de la 5^e vice-présidente, en charge du handicap.

« Je souhaite travailler en continuité du processus engagé par l'équipe précédente, au plus près des préoccupations de nos concitoyens, chaque situation étant singulière. Il s'agira de les associer davantage aux décisions qui les concernent en enrichissant les réponses existantes dans le champ du handicap, pour permettre à chacun de prendre toute sa place dans notre société, quel que soit son lieu de vie. »

Du 1^{er} au 31 octobre 2021

**JE
VOTE !**

**BUDGET PARTICIPATIF
NIVERNAIS**

POUR INVENTER LA NIÈVRE DE DEMAIN

3

**JE
VOTE !**

BUDGET PARTICIPATIF
NIVERNAIS

niÈVRE
le département
NIVERNAIS 000

***VOTEZ POUR VOS PROJETS
DANS VOTRE MAIRIE OU VOTRE COLLÈGE
OU SUR WWW.BUDGETPARTICIPATIFNIVERNAIS.FR***